

TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME ET TAUX D'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE

L'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires devient la norme dans la plupart des pays de l'OCDE aujourd'hui. Par ailleurs, les élèves dans leur majorité sont diplômés de filières d'enseignement secondaire du deuxième cycle donnant accès aux études supérieures, d'où un accroissement des inscriptions à ce niveau. Les pays affichant des taux élevés de réussite dans le supérieur sont également ceux qui ont le plus de chances de se doter d'une population active hautement qualifiée ou de la conserver.

Définition

Le taux d'obtention d'un diplôme est le pourcentage de la cohorte ayant l'âge théorique de suivre des études supérieures, qui suit et achève avec succès une formation à ce niveau; cet indicateur porte uniquement sur l'obtention d'un premier diplôme, et fournit une mesure du taux de réussite actuel dans l'enseignement supérieur. Le taux d'accès est une estimation du pourcentage de jeunes d'une cohorte donnée qui suivront différents types de formation supérieure au cours de leur vie; on le calcule en additionnant les taux d'accès des étudiants pour chaque tranche d'âge. Les deux indicateurs renseignent sur le rythme auquel les pays produisent des connaissances de haut niveau.

Les données sur l'enseignement supérieur présentées ici font référence à un diplôme universitaire classique, c'est-à-dire ceux qui sanctionnent l'achèvement d'une formation supérieure de type A. Sont exclues de ces données les formations plus courtes et souvent à finalité professionnelle, qui donnent d'ordinaire directement accès au marché du travail (c'est-à-dire les formations supérieures de type B).

Comparabilité

Les taux de réussite à l'issue d'un premier cursus d'enseignement supérieur de type A représentent la somme des taux de réussite nets à chaque âge. Les taux bruts sont présentés pour les pays qui ne peuvent pas fournir des données aussi détaillées. Pour calculer les taux de réussite bruts, les pays déterminent l'âge auquel, en règle générale, le premier diplôme est obtenu. Le taux de réussite des pays qui ont une forte proportion d'étudiants internationaux (par exemple l'Australie et la Nouvelle-Zélande) peut être gonflé artificiellement car tous les diplômés internationaux sont considérés comme des premiers diplômés, quelle que soit la formation reçue auparavant dans d'autres pays.

Les taux d'accès dans les programmes de type A correspondent à la somme de taux nets d'accès pour tous les âges. Le taux net d'accès d'un âge donné est obtenu en divisant le nombre des premières admissions dans chaque type de formation supérieure par l'effectif total dans le groupe d'âge correspondant. La somme des taux nets d'accès est obtenue par addition des taux nets d'accès pour chaque âge.

Les données relatives à l'évolution tendancielle des taux de réussite et d'accès dans l'enseignement supérieur pour les années 1995, 2000-04 s'appuient sur une enquête spéciale effectuée dans les pays de l'OCDE et dans quatre des six économies partenaires en janvier 2007. Les données portant sur les années 2005 à 2007 sont fondées sur la collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat sur les statistiques de l'éducation.

En bref

Au vu des tendances actuelles en matière de taux de réussite, 39 % en moyenne des personnes ayant l'âge théorique d'obtention d'un diplôme ont achevé une formation supérieure de type A en 2007 dans les 22 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Ce pourcentage varie de 20 % ou moins en Grèce, à plus de 45 % en Irlande, au Danemark, en Pologne, en Finlande, en Nouvelle-Zélande, en Australie et en Islande. En moyenne dans les pays de l'OCDE, le taux de diplômés ayant suivi une formation de type A a augmenté de 18 points de pourcentage en l'espace de 12 ans. Dans la quasi-totalité des pays pour lesquels des données comparables existent, ces taux de réussite ont augmenté entre 1995 et 2007, souvent de façon très sensible.

Si l'évolution actuelle des taux d'accès se poursuit, on estime que 56 % des jeunes adultes des pays de l'OCDE suivront une formation supérieure de type A au cours de leur vie. En Australie, en Islande, en Pologne, en Finlande, en Suède, en République slovaque et en Nouvelle-Zélande, au moins 70 % des jeunes adultes suivent des formations de type A. En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables, la part des jeunes adultes admis en 2007 dans des formations de type A a progressé de 9 points de pourcentage par rapport à 2000, et de 19 points de pourcentage par rapport à 1995. Les taux d'accès dans des cursus de type A ont progressé de plus de 15 points de pourcentage entre 2000 et 2007 en République slovaque, en République tchèque, en Australie, en Israël et en Corée.

Source

- OCDE (2009), *Regards sur l'éducation*, OCDE, Paris.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- OCDE (2008), *Les grandes mutations qui transforment l'éducation – Édition 2008*, OCDE, Paris.

Publications méthodologiques

- OCDE (2004), *Guide OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation : Concepts, normes, définitions et classifications*, OCDE, Paris.
- Institut statistique de l'UNESCO, OCDE et Eurostat (2009), *UOE Data Collection – 2009 Data Collection on Education Systems: Definitions, Explanations and Instructions*, OCDE, Paris.

Sites Internet

- Regards sur l'éducation de l'OCDE, www.oecd.org/edu/eag2009.



TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME ET TAUX D'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE

Taux d'obtention d'un diplôme et taux d'accès (enseignement tertiaire de type A)

	Taux d'obtention d'un diplôme							Taux d'accès						
	Somme des taux nets d'obtention d'un diplôme par âge							Somme des taux nets d'accès par âge						
	1995	2000	2003	2004	2005	2006	2007	1995	2000	2003	2004	2005	2006	2007
Allemagne	14	18	18	19	20	21	23	26	30	36	37	36	35	34
Australie	..	36	50	51	50	50	59	68	70	82	84	86
Autriche	10	15	19	20	20	21	22	27	34	34	37	37	40	42
Belgique	33	34	33	29	30
Canada	27	27	28	29	35	31
Corée	41	45	47	49	51	59	61
Danemark	25	37	43	44	46	45	47	40	52	57	55	57	59	57
Espagne	24	30	32	33	33	33	32	..	47	46	44	43	43	41
États-Unis	33	34	32	33	34	36	37	..	43	63	63	64	64	65
Finlande	20	41	48	47	48	48	48	39	71	73	73	73	76	71
Grèce	14	15	20	24	25	20	18	15	30	35	35	43	49	43
Hongrie	29	36	30	29	..	64	69	68	68	66	63
Irlande	..	30	37	39	38	39	45	..	32	41	44	45	40	44
Islande	..	33	45	51	56	63	63	..	66	83	79	74	78	73
Italie	..	19	..	36	41	39	35	..	39	54	55	56	55	53
Japon	25	29	34	35	36	39	39	31	40	43	42	44	45	46
Mexique	27	29	30	30	31	32
Norvège	26	37	39	45	41	43	43	59	67	75	72	76	67	66
Nouvelle-Zélande	33	50	49	50	51	52	48	83	95	107	86	79	72	76
Pays-Bas	29	35	38	40	42	43	43	44	53	52	56	59	58	60
Pologne	..	34	44	45	45	47	49	36	65	70	71	76	78	78
Portugal	15	23	33	32	32	33	43	53	64
République slovaque	15	..	25	28	30	35	39	28	37	40	47	59	68	74
République tchèque	13	14	17	20	25	29	35	..	25	33	38	41	50	54
Royaume-Uni	..	37	38	39	39	39	39	..	47	48	52	51	57	55
Suède	24	28	35	37	38	41	40	57	67	80	79	76	76	73
Suisse	9	12	22	26	27	30	31	17	29	38	38	37	38	39
Turquie	6	9	11	11	11	15	..	18	21	23	26	27	31	29
Moyenne OCDE	20	28	33	35	36	37	39	37	47	53	53	55	56	56
Brésil	..	10	15
Chili	33	34	48	43	41
Estonie	55	41	39
Fédération de Russie	67	65	66
Israël	31	32	35	36	37	..	32	41	44	55	56	57
Slovénie	18	21	20	40	46	50

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/826088613422>

Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire de type A

Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire de type A sur la population ayant l'âge d'obtention de ce diplôme



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/821522348872>



Extrait de :
OECD Factbook 2010
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Taux d'obtention d'un diplôme et taux d'entrée dans l'enseignement tertiaire », dans *OECD Factbook 2010 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2010-68-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.